

20 juil 2011 -12:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2011

Banque internationale pour la reconstruction et le développement

Participation de la Belgique à l'augmentation sélective et générale du capital de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement - 2010

Participation de la Belgique à l'augmentation sélective et générale du capital de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement - 2010

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un avant-projet de loi visant à autoriser la souscription de la Belgique aux augmentations sélective et générale de capital de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement - BIRD. Ces augmentations de capital s'inscrivent dans le cadre des réformes visant à accroître la participation des pays en transition et en voie de développement à la gestion de l'institution, et à renforcer ses moyens financiers. En ce moment, la Belgique détient une participation au capital de la Banque d'environ 3,5 milliards USD, ce qui correspond à une part de 1,81 %, et lui confère 1,77 % des droits de vote.

La contribution totale de la Belgique qui résultera de sa souscription aux augmentations sélective et générale de capital de la BIRD est estimée à 61,12 millions USD, payable en cinq tranches annuelles en 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016.

La BIRD a été constituée en 1944 et compte 187 pays membres, dont la Belgique. Son objectif principal est de financer les initiatives de ses pays membres en transition et en développement visant à atteindre les Objectifs de développement du Millénaire, dont le principal est la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre
des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>